



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question écrite n° 21360

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préconisations du Conseil économique, social et environnemental dans son rapport annuel sur l'état de la France en 2012. Le CESE préconise de mettre en œuvre la stabilité, la coordination, la gouvernance et la croissance en Europe. Il précise que pour tirer tous les bénéfices de l'Union monétaire, il faut parachever une construction encore déséquilibrée à l'heure actuelle. Selon le CESE, il faut donc d'abord assurer une discipline budgétaire partagée et mener une réforme fiscale d'ensemble. Il recommande également une action résolue pour réorienter les dépenses publiques dans un sens favorable au développement de l'emploi, des services publics, des territoires et de la préservation de l'environnement. Elle demande si le Gouvernement entend étudier ces préconisations.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21360

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2982

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)